

Interdiction des licenciements !

Réquisition des entreprises qui licencient sans rachat ni indemnités !

20 milliards... et plus pour les patrons !

Quelques millions pour les 10 000 licencié(e)s dans le Finistère, qui finiront dans les poches du patronat local ! Où est la justice sociale ?

Le Parti "Socialiste", ses alliés les Verts et le gouvernement, comme de bons serviteurs du MEDEF, organisent la casse sociale. Le patronat, lui, ne se gêne pas : il licencie d'un côté et de l'autre, il se partage les profits, tout en hurlant contre les impôts, que d'ailleurs la plupart du temps, ils ne payent pas, et qu'ils préfèrent voir payer par les plus pauvres. Pendant ce temps, leurs complices gouvernementaux détruisent nos droits sociaux : retraites, code du travail, Prud'hommes, travail le dimanche ... etc.

Avec les Tilly-Sabco, les GAD, les Marine Harvest, les Doux mais aussi les Boutet Nicolas... ce sont des milliers de licenciements en quelques mois !

Un jeu de massacres tandis que Charles Doux reste assis sur des « lingots d'or », que l'entreprise Marine

Harvest, cotée en bourse accumule les profits et que tous ces géants de l'agro- « business » continuent de "s'engraisser" sur le dos des travailleurs tout en étant responsables de la mort de la véritable paysannerie de proximité et de qualité... On doit, comme le propose la Confédération Paysanne, réorienter le "modèle" agricole et agroalimentaire



breton vers une agriculture qui tourne le dos au productivisme qui tue et qui pollue. L'industrie agroalimentaire doit s'adapter à ce nouveau modèle d'une agriculture respectueuse des femmes et des hommes qui y travaillent ainsi que de l'environnement.

le "modèle" agricole et

proposé la Paysanne, réorienter agroalimentaire

breton vers une agriculture qui tourne le dos au productivisme qui tue et qui pollue.

L'industrie agroalimentaire doit s'adapter à ce nouveau modèle d'une agriculture respectueuse des femmes et des hommes qui y travaillent ainsi que de l'environnement.

Interdiction des licenciements !

Réquisition des entreprises qui licencient, sans rachat ni indemnités !

Partage du temps de travail : 32 heures pour tous sans perte de salaire ni annualisation !

Titularisation de tous les précaires !

Interdiction du temps partiel imposé !

Comité Anticapitaliste du Pays de Morlaix (CAPM)

Contact : morlaixanticapitalis@free.fr

Pour nous lire : morlaixanticapitaliste.over-blog.com

Supplément au bulletin n°1 du "Petit Rouge du Bro Montroulez", ne pas jeter sur la voie publique